Pour une douane utile à tous

Sous les coups conjugués de la RGPP et de la réforme permanente, nous sommes arrivés au point de non retour. Celui au delà duquel la douane ne sera plus en mesure d'exercer les missions de service public qui lui sont confiées, au point d'attenter à son existence même.

Ainsi le prochain CTPC convoqué ce 13 décembre doit acter de nouvelles suppressions d'emplois au titre de la lutte contre les déficits publics, l' « écot » douanier représente l'équivalent d'une direction territoriale minimum par an ! Alors que de nouvelles missions nous sont confiées, ainsi d'ICS, aucune création nette d'emploi n'est prévue, les services qui en auront la charge étant abondés par prélèvement sur les unités existantes. De même, le repyramidage hiérarchique de la surveillance se déroule sur fond de restructurations des services et suppressions par fusion de nombreuses unités.

Alors qu'une nouvelle et coûteuse opération de communication vante une douane au service quasi exclusif du monde des affaires, cette politique délétère et à courte vue conduira sans aucun doute à la destruction du service public douanier. Quand il ne s'agit pas de découper nos services par tranches (services supports...), la suppression de nombreuses unités porte gravement atteinte à l'implantation territoriale indispensable à la pérennité de notre administration.

C'est d'une autre politique que celle illustrée par ce CTPC dont la douane a un urgent besoin.

Aussi, nous exigeons que, préalablement à toute discussion, soit mis un terme aux suppressions d'emplois en douane et que soit abandonné le dogme de 60 % de personnels douaniers partant en retraite non renouvelés. A la place, nous exigeons qu'une politique réellement sociale soit mise en œuvre pour permettre à la douane de répondre aux besoins sociaux et économiques de notre pays.

Dans l'intervalle nous ne participerons pas au CTPC de ce jour 13 décembre et appelons les personnels à décider collectivement des moyens à mettre en œuvre pour obtenir satisfaction.

Paris le 13 décembre 2010